

Relance des vieux quartiers

L'aménagement de l'Académie de La-Salle témoigne d'une mesure visant à la relance des vieux quartiers et à l'allègement des pressions de la croissance au coeur même des villes. Ces pressions entraînent parfois la destruction systématique des édifices et la mise en chantier de nouvelles constructions qui peuvent défigurer les quartiers ou y détruire la vie communautaire.

La présence du ministère d'État au sein d'une zone de rénovation urbaine aura vraisemblablement un effet d'entraînement sur les programmes locaux visant à donner un nouvel élan de vie à ce vieux quartier d'Ottawa tout en lui conservant son caractère propre.

Immigration et démographie

La politique canadienne d'immigration devra être soumise avant tout à des impératifs d'ordre démographique; l'on devra, à l'avenir, envisager des mesures visant à diriger les immigrants vers les régions du pays où une croissance de la population est jugée souhaitable et à les éloigner des secteurs où le taux de croissance démographique est moins désirable.

C'est ce qu'a affirmé, le 24 septembre, le ministre fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, alors qu'il témoignait devant le comité spécial sur l'immigration.

Livre vert

Ce comité parlementaire, qui est chargé d'étudier le Livre vert sur l'immigration déposé aux Communes le printemps dernier, a entendu à travers le pays les représentations des divers groupes intéressés par la question et doit soumettre un rapport à la fin d'oc-

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

tobre en vue de la réforme législative en matière d'immigration prévue pour la prochaine session.

Au nombre des mesures destinées à inciter les immigrants à s'établir dans les régions moins peuplées, M. Andras a évoqué la possibilité d'utiliser le système de pointage pour la sélection des candidats en accordant des points supplémentaires à ceux qui sont prêts à se rendre dans les endroits jugés désirables au point de vue démographique.

M. Andras a d'autre part indiqué que le droit de réception au pays pourrait être déplacé du point d'entrée au point de destination.

Ces mesures, combinées à une aide pour le transport et l'extension des services d'établissement vers les régions moins bien pourvues, pourraient se révéler efficaces à long terme, a dit le ministre.

Afin de décourager les immigrants à se rendre dans des régions jugées moins souhaitables au point de vue démographique, M. Andras a par ailleurs soutenu qu'il fallait être très prudent à cet égard, de façon à ne pas priver les Néo-Canadiens des droits reconnus à tous les citoyens à part entière, soit notamment la liberté de déplacement.

"Par contre, si les conditions sous lesquelles un immigrant est accepté incluent un engagement bien compris quant à la destination, je ne vois rien d'intrinsèquement mauvais à des mesures visant à ce que cet engagement soit respecté", a soutenu le ministre.

Contingentements

M. Andras a par ailleurs défendu le caractère positif des contingentements du nombre d'immigrants proposés dans le Livre vert. "Ce geste nous permettrait de rattacher l'immigration de l'avenir à des politiques socio-économiques, tels le développement régional et la planification urbaine, qui devront s'imbriquer pour appuyer l'évolution des objectifs démographiques", a-t-il dit.

Les mécanismes de plafonnement du nombre d'immigrants, soit sur une base annuelle ou sur tout autre base, devraient par contre tenir compte de variations à court terme déterminées par exemple par des changements dans le marché intérieur du travail ou des événements internationaux, à la suite desquels le Canada pourrait accueillir des réfugiés.

Consultations avec les provinces

Le plafonnement ou les objectifs en matière d'immigration devaient d'autre part faire l'objet de consultations avec les provinces; le gouvernement fédéral pourrait également solliciter le point de vue de divers organismes publics et privés intéressés à la question.

Compte tenu que le nombre de candidats admissibles dépasserait vraisemblablement les contingentements imposés, M. Andras a expliqué qu'il ne faudrait pas alors émettre plus de visas que ne le permet le plafond. "Il n'y a pas d'autres options possibles. De toute évidence, il s'agirait alors du système du premier arrivé, premier servi".

Abstraction faite de la répartition inégale des bureaux canadiens d'immigration à travers le monde, résultant avant tout de restrictions budgétaires ou géographiques, M. Andras a reconnu "qu'un quota imposé en fonction des régions géographiques fournirait une base plus systématique pour la répartition des ressources sélectionnées à notre gré".

3e centrale hydro-électrique au Yukon

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Judd Buchanan, a procédé le 5 septembre dernier, à l'inauguration de la centrale hydro-électrique d'Aishihik, située à 80 milles à l'ouest de Whitehorse. La troisième du genre à être installée au Yukon, elle produira jusqu'à 33 megawatts. Aménagée à dix milles au sud du lac Aishihik, la nouvelle centrale utilise un débit d'eau relativement faible car elle bénéficie d'une hauteur de chute de 600 pieds. Elle est reliée au réseau comprenant les centrales de Whitehorse, Carmacks, Faro et de la mine Anvil, au centre-est du Yukon. A la suite de cette réunion des centrales hydro-électriques d'Aishihik et de Whitehorse, une bonne partie de la demande en électricité du Yukon se trouve désormais comblée. M. Buchanan a déclaré que des mesures spéciales avaient été prises afin de préserver le panorama des lacs Aishihik et Canyon et des chutes Otter.